

INTERPROFESSION DU LAIT

BO MILCH - IP LAIT - IP LATTE

Communiqué de presse de l'Interprofession du lait du 28 août 2015

Maintien inchangé du prix indicatif du lait A à 68.0 ct./kg

Le prix indicatif du lait transformé industriellement reste fixé à 68.0 ct./kg de lait pour le 4^e trimestre. Malgré la pression massive sur le marché, le comité de l'IP Lait a réussi à s'accorder sur ce prix. La situation difficile dans laquelle se trouvent les producteurs de lait ainsi que la forte diminution de la quantité de lait au cours des dernières semaines ont notamment incité le comité à favoriser la stabilité des prix du lait.

Le comité de l'IP Lait se compose de représentants de la production, du commerce de lait, des transformateurs artisanaux et industriels ainsi que des détaillants. Tous les trois mois, il fixe le prix indicatif du lait A pour le prochain trimestre. À sa séance du 28 août, le comité a décidé de le laisser inchangé à 68.0 ct./kg pour les mois d'octobre à décembre. Rappelons que ce prix indicatif vaut pour le lait de centrale du segment A.

Avec cette décision, les membres de l'IP Lait donnent un signal important en faveur de la production laitière indigène. La segmentation permet de découpler dans une large mesure le prix à la production du lait suisse de l'évolution désastreuse des prix sur les marchés internationaux. Cela vaut notamment pour le lait de centrale dans le segment protégé du marché indigène. Le prix du lait est sous forte pression sur les marchés internationaux. Il a ainsi chuté de près d'un tiers dans les pays voisins au cours des 18 derniers mois et de deux tiers sur le marché mondial.

Renseignements (dès vendredi 28 août à 16h30) :

Markus Zemp, président de l'IP Lait 079 420 63 46

Stefan Kohler, gérant de l'IP Lait, 031 381 71 11 / 078 828 18 58

www.ip-lait.ch